

Lausanne, le 23 octobre 2012

Communiqué de presse

Marketing pour enfants: un acteur de poids signe le Swiss Pledge

McDonald's allège sa pub: un succès pour l'Alliance

McDonald's signe le Swiss Pledge, l'engagement volontaire des fabricants alimentaires pour limiter leur communication commerciale envers les enfants. Le géant du fast-food réagit ainsi à une demande de l'Alliance des organisations des consommateurs ACSI, FRC et SKS qui avait révélé que les enfants voient toujours trop de publicités vantant des aliments gras et sucrés à la télévision. L'Alliance se félicite de la décision de McDonald's et espère que d'autres entreprises suivent cet exemple.

Fast-food, friandises, snacks

Une [enquête](#) effectuée par l'Alliance sur les chaînes suisses avait montré que les spots des programmes pour enfants étaient tout sauf équilibrés. Les spécialistes accusent la télévision et les publicités de favoriser le surpoids des enfants. L'Alliance a donc interpellé des acteurs importants en leur demandant de signer le [Swiss Pledge](#). Ainsi, les entreprises s'engagent à ne pas adresser leur marketing directement aux enfants, à moins que leur produit ne remplisse certains critères nutritionnels.

Avec 50% des publicités alimentaires durant les programmes pour la jeunesse, McDonald's occupe une place prépondérante. Lors d'une rencontre organisée cet été, McDonald's Suisse répondait vouloir limiter son engagement au cadre européen alors que l'Alliance lui avait demandé de donner un signal fort aux familles helvétiques en signant un engagement national. C'est chose faite. L'entreprise appliquera les règles du Swiss Pledge dès 2013.

Contre la malbouffe

Les organisations de consommateurs saluent le revirement de McDonald's car seule la signature du Pledge suisse permet un contrôle des publicités au niveau helvétique. L'Alliance des organisations de consommateurs encourage d'autres entreprises comme Ferrero (Kinder Surprise etc.), Coop ou Migros à suivre la même voie.

Renseignements complémentaires

FRC: Barbara Pfenniger, Tél. 021 331 00 90.

SKS: Josianne Walpen, Tél. 031 370 24 24.

ACSI: Laura Villa, Tél. 091 922 97 55.

Malbouffe sur plateau télé (FRC Mieux Choisir N°50) <http://www.frc.ch/articles/malbouffe-sur-plateau-tele/>

ACSI

Via Polar 46
CP 165
CH-6932 Breganzona
acsi.ch

FRC

Rue de Genève 17
CP 6151
CH-1002 Lausanne
frc.ch

SKS

Montbijoustrasse 61
Postfach
CH-3000 Bern 23
konsumentenschutz.ch